

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 9 JUILLET 2015

Le conseil municipal a été convoqué le 2 juillet 2015, en séance ordinaire, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. approbation du procès-verbal de la dernière séance
2. désignation d'un secrétaire de séance
3. budget 2015 : vote de la DM 1
4. acquisition d'une tondeuse : plan de financement
5. cimetière : fin de la procédure de reprise de concessions
6. demande de création de la commune de Grange l'Evêque : avis du conseil
7. accueil collectif de mineurs sans hébergement : avis sur le projet éducatif
8. création d'emploi : avis du conseil municipal
9. vidéo-protection : règlement intérieur et charte de déontologie
10. extension du réseau public de distribution d'électricité : avis du conseil
11. zone artisanale : suppression de la PVR
12. informations et questions diverses.

Etaient présents :

Christine ROBILLARD, Nicolas MENNETRIER, Patricia HONNET, Jean-Philippe HASS, Marie-Laure HRVOJ, Jacky CADOT, Philippe DAMASE, Robert MOCQUARD, Liliane VOYARD, Yannick LAURENT, Valérie PELLERIN, Ninetta NUNINGER, Clément CONTINANT, Catherine QUIRING, Vincent BLANCHOT, Robert BESANÇON, Denis PHILIPPE, Nancy MOLIÈRES, Véronique STOLTZ, Véronique DUCHAMP, Stéphane GAUCHER

Absente excusée :

Marion HORNBECK donne pouvoir à Valérie PELLERIN

Après avoir approuvé à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 28 avril 2015 et désigné Monsieur Denis Philippe, secrétaire de séance, le conseil municipal passe à l'ordre du jour.

Sur proposition du maire, l'assemblée

- ✚ vote la DM 1 à apporter au budget 2015 qui se résume par des virements de compte à compte sans incidence sur l'équilibre du budget
- ✚ accepte le plan de financement sur 4 ans proposé par la sté Rocha pour l'acquisition de la tondeuse ramasseuse pour un montant de 21 838.80 € ttc
- ✚ arrête la liste des concessions en état d'abandon à reprendre au cimetière dans le cadre de la procédure lancée en 2011 et inscrit au patrimoine celles qui de par leur intérêt d'art seront conservées et mises en valeur
- ✚ émet un avis défavorable à la création de la commune de Grange l'Evêque (10 contre – 9 pour – 4 abstentions) et décide de voter une motion tendant à demander à Madame la Préfète de solliciter l'avis des évêchats sur le projet de rattachement de la totalité du hameau de Grange l'Evêque à la commune de Saint Lyé.
- ✚ accepte la nouvelle rédaction du projet éducatif applicable aux accueils collectifs de mineurs sans hébergement de la commune de Saint Lyé
- ✚ créé un emploi de contrat d'accompagnement à l'emploi à raison d'un temps de travail fixé à 25 h par semaine pour aider aux travaux d'entretien de la commune pour une période de 6 mois

- ✚ accepte les termes du règlement intérieur et de la charte de déontologie applicables pour la mise en œuvre de la vidéo-protection et décide la création d'un comité d'éthique qui sera composé du maire, du 1^{er} adjoint, de la directrice générale des services et du policier municipal
- ✚ retient la proposition du SDEA pour l'extension du réseau public de distribution électrique allée du château dont la charge financière pour la commune est évaluée à 3 600 €
- ✚ sursoit à statuer sur la suppression de la PVR dans la zone artisanale de l'Arcade en attendant une étude financière complète sur les conséquences de cette éventuelle décision

Informations et questions diverses

Christine Robillard :

- elle a reçu Mr Genet, président de l'ADILE pour répondre aux questions posées dans une lettre adressée aux lyotains – elles seront consignées dans le prochain bulletin municipal
- elle fait part du travail que la commission de finances réalise pour fixer les nouvelles modalités d'attribution des subventions aux associations – des simulations sont en cours – à ce propos, Mr Philippe reconnaît la pertinence du tableau d'origine établi par Mr Hass

Nicolas Mennetrier :

- le service technique réalise certains travaux d'entretien de bâtiments conformément aux projets retenus (peintures à la salle des fêtes et façade bâtiment communal en location)
- les travaux du chantier du RAM et de la maison des services sont bien avancés : la fin des travaux est prévue pour la 1^{ère} semaine d'août
- le service technique va procéder en juillet et août à la réfection de la salle socio-éducative pour pouvoir y accueillir dès la rentrée le physio club

Patricia Honnet informe le conseil que la commission MAPA a retenu la société pour travailler sur la révision du PLU

Jean Philippe Hass :

- il fait le point de l'équipe enseignante pour la prochaine rentrée suite aux mutations
- l'ABF a émis un avis défavorable pour installer un préau (style drive) à l'école maternelle -une étude est à mener pour trouver une autre solution – il suggère de profiter de celle menée par un architecte pour aménager une bibliothèque pour l'inclure dans la mission

Marie-Laure Hrvoj :

- le jury fleurissement est passé le 18/6
- le cabinet C3I est retenu pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre voiries dans le cadre du programme 2015

Jacky Cadot :

- il déplore le peu d'élus présents pour l'aider à animer le 14 juillet et surtout le peu de réponses – à ce propos, Mme Voyard suggère de recevoir tout par mail et avoue ne pas penser à venir chercher les documents dans le casier – Mr Cadot ne souhaite pas accéder à cette demande au motif que les élus doivent prendre l'habitude de passer en mairie
- il invite le conseil à venir à une animation bibliothèque qui aura lieu dans le parc de l'hôtel de ville
- un courrier a été adressé à 400 personnes de plus de 70 ans pour leur proposer soit le colis soit un goûter animé (de même valeur)

Catherine Quiring souhaite revenir sur le dossier de garantie d'emprunt accordé à l'APEI et regrette vivement que la commission de finances n'ait pas été consultée. Mme Robillard en convient et lui répond comme elle s'en est déjà expliqué, que ce dossier a été traité directement par le Maire. Elle rappelle toutefois que la décision est du ressort du conseil municipal qui a accepté de suivre la position du Maire, compte tenu de la santé financière de l'APEI et de son caractère social. Mme Robillard rappelle que cette garantie d'emprunt a permis à l'APEI d'obtenir un taux réduit pour son emprunt et faire bénéficier les locataires de l'APL. Elle rappelle que c'est une pratique courante qui a déjà été utilisée par le passé.

Robert Besançon signale l'état important de vétusté du tablier du pont de la voie de la Tomelle

Nancy Molières

- Elle s'interroge sur la pertinence de brancher les jets d'eau devant la mairie aux heures les plus chaudes
- Elle demande si la commune a mis un place un dispositif pour protéger les administrés de la canicule : Le Maire lui répond que le policier a rendu visite aux personnes inscrites sur le registre ouvert à cet effet, depuis 2003
- Elle signale que dans certains secteurs l'éclairage public reste en service toute la nuit : Mme Hrvoj voit le problème avec le SDEA

Véronique Stoltz

- Elle souhaite connaître l'état d'avancement du projet de construction d'une déchetterie : Le Maire lui répond que le permis est en cours d'instruction, avec une demande de pièces complémentaires.
- Elle signale par ailleurs que certains arbres situés le long de l'avenue de la Gare rendent difficiles le croisement de camions, et qu'un élagage serait peut être nécessaire.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 h.

Le Maire,

Marcel SPILMANN